



A qui appartient la maison

Par **denn7146_old**, le **12/10/2007 à 00:48**

Nous avons un emprunt sur la maison a titre de pret personnel separer a deux. La moitie etait de finaliser le reste de l'emprunt de la maison et l'autre moitie allait a mon commerce. On se desunie qu'es-ce qui se passe. Depuis deux ans mon commerce a payer cette emprunt. Pour la separation qu'elle sont mes droits?

Par **Upsilon**, le **12/10/2007 à 10:00**

Impossible de répondre avec aussi peu de détail. rnrnEtiez vous mariés ? rnrnSi oui, sous quel régime (communauté, séparation de biens, etc...) rnrnSi oui, le commerce a t'il été crée avant ou après le mariage ? rnrnDans le cas contraire (simple concubinage), la maison est elle en indivision? rnrnSi non, a qui appartient elle? rnrnrnCordialement,rnrnUpsilon.

Par **denn7146_old**, le **15/10/2007 à 02:43**

la maison appartient a nous deuxrnrnNous ne sommes pas maries

Par **Upsilon**, le **15/10/2007 à 09:26**

D'accord... rnrn[citation]La moitie **etait de finaliser le reste de l'emprunt de la maison** et l'autre moitie allait a mon commerce[/citation].rnrnEn gros il existe 2 prêts, l'un fait pour

acquérir la maison, et le second pour : rn1° Rembourser par anticipation le reste du premier prêt rn2° Financer votre commerce.rnrnC'est bien cela ? rnrnDans tous les cas, à quel(s) nom(s) a(ont) été mis les prêts ?